

Recherches sociographiques



Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*

Yvan Lamonde

Volume 36, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056962ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056962ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lamonde, Y. (1995). Compte rendu de [Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*]. *Recherches sociographiques*, 36 (2), 363–365.
<https://doi.org/10.7202/056962ar>

Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127 p.

Au purgatoire de la recherche universitaire, les idéologies en sortent avec cette brève étude de Fernande Roy, qui avait déjà publié en 1988 *Progrès, harmonie et liberté*, une analyse du libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle. Il faut d'ailleurs connaître cet ouvrage pour saisir toute la portée de la « synthèse » proposée.

L'historienne a raison de considérer son ouvrage comme un « essai », même s'il ne s'agit pas pour autant d'un essai comme en offrent un Pierre VADEBONCOEUR ou un Jean LAROSE. Chose certaine, ce n'est pas une synthèse neutre, une simple mise en forme des connaissances des autres. À telle enseigne que l'ouvrage aurait pu sinon dû s'intituler *Histoire du libéralisme au Québec aux XIX^e et XX^e siècles* et qu'on peut considérer qu'il fait partie de ce révisionnisme que Ronald RUDIN a évoqué dans un article remarqué de la *Canadian Historical Review*. Cet essai nous fait doublement revoir non pas l'histoire des idéologies mais l'histoire du libéralisme : d'abord en déplaçant l'accent analytique du doctrinal à l'économique ; puis, dans la suite de l'ouvrage de Jean-Paul BERNARD qui, dans *Les Rouges* (1971), concluait (p. 311) à « la régression de la tradition radicale » du libéralisme au moment du discours de Laurier (1877), en mettant en place une tradition de libéralisme modéré, négligé par l'historiographie et qui traverse manifestement les XIX^e et XX^e siècles. On comprendra mieux dans un quart de siècle pourquoi ces deux historiens (de l'UQAM), à deux décennies de distance, mettent en valeur ces deux formes de libéralisme.

La généalogie de ce libéralisme modéré et à dimension économique prend racine dans l'ascension de la bourgeoisie de profession libérale après 1815 et se fortifie dans ce que l'auteure qualifie de positions « ni univoques ni statiques » des Patriotes à propos des questions économiques. Avec André GARON et Louis-Georges HARVEY qui ont introduit l'idée d'un jeffersonnisme québécois, Fernande ROY propose de réexaminer l'historiographie du Parti canadien et du Parti patriote et leur position en matière d'agriculture, de commerce et d'industrie. La généalogie de ce libéralisme se consolide, au même moment, avec les membres modérés du Parti patriote (Neilson et Parent) alors que se constitue, avec Papineau, une première polarisation que reproduiront les Rouges de 1848 et les « libéraux-conservateurs-réformistes » de La Fontaine et de Cartier. Pour F. Roy, ces « conservateurs » sont aussi des partisans du libéralisme économique et favorables, comme les anglophones, aux entreprises capitalistes ; quant aux piètres performances économiques des Canadiens français, elles s'expliquent. « Pourquoi, demande F. Roy, les avoir imputées essentiellement à une sorte de déficience idéologique ? » (P. 33.)

L'origine de ce regard nouveau de l'auteure est double : ses travaux sur le milieu des gens d'affaires francophones au tournant du XX^e siècle, qui l'incitent à mettre la mire sur l'économie, et une attention nouvelle aux libéraux modérés de la fin de la décennie 1850, ceux qui créèrent une scission dans le libéralisme doctrinal de l'Institut canadien, de *L'Avenir* et du *Pays*. La carrière d'Hector Fabre est de ce point de vue exemplaire. Artisan du départ des 138 membres de l'Institut canadien de Montréal qui fondent l'Institut canadien-français, Fabre est celui qui, à *L'Ordre* ou à *L'Événement*, contribue à la marginalisation d'un Louis-Antoine Dessaulles et prépare, dès 1862-1863, le terrain au discours de Laurier de 1877. On a manifestement négligé, dans les années soixante, ces libéraux modérés au profit des radicaux, et leur réinsertion dans la trame historiographique est bienvenue.

Cette révision du libéralisme s'explique encore par les recherches sur l'histoire de la religion et de l'ultramontanisme. Les travaux du regretté Philippe SYLVAIN, de Nive VOISINE et de Robert PERIN ont établi le fait d'une neutralisation, avec l'aide de Rome, de l'aile radicale des ultramontains (les « Castors » programmistes de 1871). Cette neutralisation crée une nouvelle symétrie avec celle des libéraux radicaux et fait voir ce que Fernande Roy appelle, après eux, « un consensus vers la modération ». L'antagonisme des décennies 1840 et 1850 demeure une perception valable mais il faut maintenant reconsidérer l'après-discours de Laurier, ce que l'auteur a partiellement fait dans son ouvrage de 1988.

La tradition du libéralisme modéré se poursuit donc au tournant du siècle avec un libéralisme entendu au sens de « progrès », c'est-à-dire réussite matérielle, propriété privée et liberté individuelle. On a franchi un pas : « On peut, si l'on veut, parler de conservatisme. Cette idéologie sert, en effet, à conserver les privilèges des classes dominantes. [...] Une fois établi, au service d'une bourgeoisie installée, le libéralisme classique n'a rien d'un progressisme » (p. 60). C'est ce libéralisme du laisser-faire qui va ensuite traverser le XX^e siècle depuis Erroll BOUCHETTE, les penseurs économiques de *L'Action française* (MONTPETIT tout autant que MINVILLE), le capitalisme renouvelé de la crise jusqu'au « libéralisme » ultraconservateur de Maurice Duplessis, cet homme de « la tradition et du progrès » dont on parle ces années-ci. Depuis le début du siècle et de façon accentuée avec la crise de 1929, ce libéralisme est contesté par l'appel à l'intervention de l'État; mais jusqu'à la mort de M. Duplessis, on sera anti-État et antikeynésien par conviction et par opposition au gouvernement fédéral qui, devenant interventionniste, devient centralisateur et d'autant plus qu'on n'est guère interventionniste à Québec.

Cette mise en place d'une tradition de libéralisme modéré constitue donc la trame principale de cette « synthèse ». Y courent en parallèle trois idées secondaires mais évidemment complémentaires : l'ambition de pouvoir, la religion et le nationalisme. Fernande Roy ne manque pas de lier les idéologies à des projets de pouvoir et, ce faisant, de bien marquer le chassé-croisé des « projets de société » et des groupes sociaux qui, chacun, présentent leur vision particulière comme pouvant ou devant être universelle ou à tout le moins « nationale ».

L'auteure fait place à l'Église catholique romaine, à son loyalisme au pouvoir anglais et à son alliance intéressée avec les Conservateurs. Mais on constatera que la place faite à l'analyse de l'ultramontanisme dans cette synthèse est minimale et que cette idéologie est sans cesse à l'ombre du libéralisme modéré. On comprendra alors que c'est bien une vision globale de l'histoire intellectuelle et politique du Québec qui est en cause : ni un Québec hérité de Paris ni un Québec hérité de Rome, mais peut-être un Québec aussi hérité de Londres.

Fernande Roy fait bien sûr se croiser libéralisme et nationalisme et en vient à formuler une question fondamentale de l'histoire intellectuelle du Québec : pourquoi est-il plus difficile de concilier libéralisme et nationalisme qu'ultramontanisme et nationalisme ? Sa réponse est à l'avant-dernière page : « La différence profonde [...] réside dans le fait que le libéralisme s'ancre dans l'individualisme, tandis que l'Église met de l'avant des valeurs communautaires. On comprend dès lors que l'Église ait pu intégrer plus facilement que les libéraux l'ingrédient nationaliste dans son système idéologique et, de cette manière, séduire une partie de la petite bourgeoisie canadienne-française. » (p. 116.) Le propos vaut comme considération générale, mais a-t-il un pouvoir analytique si grand, est-il profondément explicatif ?

L'auteure enchaîne : « Par ailleurs, l'individualisme a des racines profondes au Québec, aussi vigoureuses que celles du nationalisme. L'histoire des idéologies au Québec est marquée par la tension entre ces deux composantes, l'individu et la nation. » On a moins de difficulté avec la seconde phrase qu'avec la première, car la preuve reste à faire de la vigoureuse tradition d'individualisme et de son arrimage à la politique et au pouvoir. Fernande Roy en est parfaitement consciente, elle qui, au fil du texte, parle d'hypothèses et de pistes de recherche.

Ces pistes sont nombreuses, ne serait-ce que celle de savoir ce que devient le libéralisme radical après le discours de Laurier de 1877, discours qui calme momentanément le jeu mais qui n'empêche pourtant pas la renaissance du libéralisme radical durant la décennie 1890 et au tournant du siècle. Les contemporains radicaux des « milieux d'affaires francophones » modérés ne manquent pas, d'Arthur Buies à T.-D. Bouchard en passant par Fréchette, Lusignan, Filiatreault, Beaugrand, Marcil ou Langlois.

Cette problématique « synthèse », dont on se demande si elle caractérise vraiment la collection où elle paraît, constitue avant tout un « essai » bien documenté qui offre le plaisir scientifique de relancer le débat.

Yvan LAMONDE

*Département de langue et littérature françaises,
Université McGill.*

Rémi TOURANGEAU, *Fêtes et spectacles du Québec. Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, 399 p.

Rémi Tourangeau ne prétend pas traiter de l'ensemble des fêtes et spectacles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais plutôt d'un type de manifestations consacrées à l'histoire, qu'on appelle « célébrations commémoratives ». Parmi ces célébrations commémoratives, l'auteur a privilégié les spectacles de jeux scéniques, une forme d'expression artistique qu'il dit particulièrement goûtée par les Saguenéens et que l'on appelle communément au Québec des « pageants » historiques. En comparant le *Pageant historique* (1938) et *La fabuleuse histoire d'un royaume* (1988), l'auteur a voulu cerner la recherche de l'identité collective dans la fête et le théâtre, et dégager la distance culturelle qui sépare les deux époques.

Cet ouvrage se divise en trois parties. Les deux premières sont respectivement intitulées « L'exercice du jeu de l'histoire » et « Le spectacle de la théâtralisation de l'histoire », et analysent successivement le contenant (la région) où se déroulent ces fêtes et spectacles et le contenu de ces mêmes fêtes. Dans la troisième partie, une annexe, on peut lire les textes du *Pageant historique* et de *La fabuleuse histoire d'un royaume*.

Le premier chapitre porte sur la culture et l'identité au Saguenay-Lac-Saint-Jean et présente le cadre spatial et culturel du territoire à l'étude. Il trace rapidement un portrait de la région et affirme qu'il y existe une culture et une identité propres.

Le deuxième chapitre aborde les célébrations festives de la région. Ici, c'est le contexte entourant les fêtes elles-mêmes qui est étudié. L'analyse fait ressortir des changements im-